SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 MAI 2017

L'an deux mil dix-sept, le jeudi 11 mai, à 20h30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle annexe à la mairie, sous la présidence de Franck ROBILLARD, maire.

<u>Présents</u>: Franck ROBILLARD, Bruno ONFROY, Nicolas GREGOIRE, Isabelle IMBEAUD, Sandrine ROULLIER, Laurence ADAM, Julia MATHON QUELLIEN, Nicolas GILLES, Jean-Pierre PAQUET, Valérie ALBAREDA, Olivier DAVY, Thierry GOUIX

Procurations: Virginie BERTHIER à Laurence ADAM, Catherine LEMAITRE à Thierry GOUIX.

Absents: Gilles ARMAND

Date de la convocation: 03/05/2017

Membres en exercice: 15 Présents: 12 Votants: 14

Approbation du compte rendu de la séance du 02 mars : approuvé à l'unanimité

Approbation du compte rendu de la séance du 2 avril :

Laurence ADAM propose une modification de la rédaction du dernier paragraphe des questions diverses.

2. Choix des entreprises pour la viabilisation du lotissement « La croix ».

M le Maire informe l'assemblée qu'une consultation sous forme de procédure adaptée a été lancée pour la viabilisation du lotissement « la croix ».

Le marché est divisé en 3 lots :

Lot 1 : Terrassements – Voirie – Assainissement

Lot 2 : Tranchées réseaux divers - Eau potable - Télécom

Lot 3 : Espaces verts

La commission s'est réunie le 10 mai afin d'analyser les offres.

8 candidats ont déposé un dossier.

4 pour le lot 1

| Candidats | Prix base HT | Prix prestation |
|-----------------------|--------------|-----------------|
| | | suppl. HT |
| EUROVIA | 288 454.00 € | 8 937.96 € |
| EUROIVA AVEC VARIANTE | 272 389.91 € | 8 937.96 € |
| TOFFOLUTTI | 259 804.40 € | 4 388.80 € |
| Ent JOEL DELENTE | 288 152.20 € | 5 064.00 € |
| MOULIN TP | 261 866.46 € | 5 570.40 € |

2 pour le lot 2

| • | |
|-----------|--------------|
| Candidats | Prix base HT |
| STEPELEC | 55 412.30 € |
| TEIM | 48 469.75 € |

2 pour le lot 3

| Candidats | Prix base HT |
|-----------------------|--------------|
| ST MARTIN PAYSAGES | 5 298.10 € |
| LEBLOIS ENVIRONNEMENT | 6 185.50 € |

Après avoir analysé les offres tant sur le plan économique que sur le plan technique, la commission propose de retenir :

➤ Lot 1 : TOFFOLUTTI pour un montant de 264 193.20 € H.T.

➤ Lot 2 : STEPELEC pour un montant de 55 412.30 € H.T

➤ Lot 3 : ST MARTIN PAYSAGES pour un montant de 5 298.10 € H.T

Après délibération, le conseil municipal, par 13 voix « pour » et 1 abstention décide de retenir les propositions de la commission « appel d'offres ».

3. Devis SDEC pour suppression de candélabres

M. DAVY présente un devis du SDEC concernant la dépose de lampadaires dans le centre bourg. Le montant du devis s'élève à 3 411.31€ TTC dont 2 132.18€ TTC à la charge de la commune après déduction de l'aide de 1 279.31€ du SDEC Energie.

Le conseil municipal, par 14 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 abstention, accepte le devis.

4. Avis du conseil municipal sur la restauration et la mise en valeur de la vallée de l'Orne.

- 1. A l'unanimité, le conseil municipal est favorable au projet.
- 2. Parking d'entrée proposé : La vingtaine de places proposées semble insuffisante au regard de la fréquentation actuelle. Le conseil municipal émet donc une réserve car peu de véhicules pourront s'y garer. Le conseil municipal propose de se rapprocher du conseil départemental pour étudier la disposition et l'étendue du parking.
- 3. Barrière d'entrée : Le conseil municipal émet un doute sur la pertinence de l'emplacement proposé. Ce point sera revu avec le département.

Zone de préemption : favorable à l'unanimité.

5. Questions diverses

- 1. Subvention du SDEC pour véhicule électrique. Franck ROBILLARD fait le point sur le coût de revient du véhicule électrique acheté par la commune : 6 366 € HT.
- 2. Franck ROBILLARD a rencontré une personne intéressée par l'achat des bâtiments PROMOPLAST : son projet serait en partie lié au tourisme.
 - Franck ROBILLARD lui a communiqué l'évolution du PLU vers une zone UI (A Vocation Touristique). Le conseil municipal est favorable (avec des réserves) au projet (moins une abstention).
- 3. Laurence ADAM présente les bonnes retombées de la réunion « mutuelle ».
- 4. Julia MATHON-QUELLIEN présente le planning du 20 mai : inauguration du Parc + concert « Pierres et Lumières ».
- 5. Information Fibre : Franck ROBILLARD a été convié à une réunion pour le lancement de la commercialisation de la fibre.
- 6. RAS sur l'antenne relais.
- 7. Rappel « Fête des voisins le 19 mai (mouvement national)
- 10. Essaim d'abeilles rue de la Boulangerie. Voir avec l'apiculteur pour le déplacer.

Séance levée à 22h50